



RESTITUTION DE L'ATELIER 3

Accompagner les collégiens et les lycéens dans
leur orientation et renforcer leur accès à
l'enseignement supérieur

Etat des lieux et constats

- Accès à l'enseignement supérieur des lycées et collégiens à travers 2 dispositifs (cordées de la réussite, parcours d'excellence) : et académie de Lyon et INSA. Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région de France en nombre de cordées.
- Ces dispositifs ne touchent pas suffisamment les jeunes des quartiers.
- On n'a pas attendu les parcours d'excellence pour faire des choses pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.
- Il y a des enveloppes budgétaires (de la part de l'Etat) mais il y a des difficultés dans l'accompagnement, à la fois des jeunes, des enseignants et des parents.
- Information et orientation : points aveugles de la politique de la ville.
- Approche par l'excellence est intéressante car elle permet de voir les quartiers comme des ressources et pas comme des problèmes.

Questions vives

- Enjeux de l'orientation :
 - * Ne devrait-on pas faire de l'orientation prioritaire comme on a fait de l'éducation prioritaire ?
 - * Orientation subie : quid du partenariat avec les lieux d'orientation et du rôle des parents ?
- Quels sont les bons interlocuteurs et quelle est la bonne échelle territoriale ?
- Comment faire pour les collèges en zones rurales ?
- Comment valoriser l'engagement des jeunes ?

Points d'appui ou leviers

- Parcours d'excellence n'est pas égal à accès à enseignement supérieur et il est important de valoriser les filières professionnelles et l'apprentissage.
- Nécessité de définir ensemble des règles.
- Le partenariat : il faudrait plus et mieux associer les équipes politique de la ville.
- Mobiliser des entreprises partenaires : important qu'elles soient partenaires mais il faut aussi qu'elles soient au fait de qui sont les collégiens des quartiers.
- Formation :
 - * que les profs connaissent mieux les filières de l'enseignement supérieur.
 - * Former les futurs enseignants aux problématiques de la politique de la ville et au travail en partenariat.
 - * Intégrer dans la formation ESPE un module « accompagnement des jeunes ».

Points d'achoppement ou obstacles

- Généralisation de ces dispositifs et massification.
- On est dans un mille feuilles d'intervenants et se pose la question de la cohérence.
- Difficile articulation entre cordées et parcours d'excellence mais ce dispositif est récent.
- On oublie d'associer les équipes politique de la ville dans ces dispositifs : d'où l'importance de mailler avec les personnes sur le terrain.
- Cohérence entre les collèges REP et l'enseignement supérieur : les rencontres ne se font pas facilement.
- La question des échelles territoriales : académie, département, échelle d'intervention de l'établissement. Faire de l'accompagnement à distance : la visioconférence existe mais n'est pas suffisante.
- Qui pilote ?